

specif

Lettre n°10
Février 2004

Association loi 1901, Specif a pour but de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche en informatique, d'assurer une coordination entre les divers centres d'enseignement supérieur et de recherche en informatique, de développer les échanges avec le monde socio-économique, et de créer des liens de solidarité entre ses membres.

Edito

par Jacques Bahi, Vice-Président recherche de Specif

La communauté scientifique vit un moment critique empreint d'inquiétudes et de déceptions. Inquiétudes, fondées sur la dégradation du budget de la recherche et sur la précarisation méthodique du statut de chercheur. Déceptions et amertume quand nous mesurons la considération portée à notre égard : certaines catégories socioprofessionnelles n'ont qu'à tousser pour que le gouvernement accourt, n'hésitant pas à « mettre la main à la poche », à d'autres on fait la politique de la sourde oreille.

Un peu de clairvoyance suffit pour comprendre que la recherche scientifique en général et celle liée à la discipline informatique en particulier forment le terreau du développement social et économique de demain. C'est sur elles que peut s'appuyer le développement durable de notre société. D'autres pays l'ont compris depuis longtemps et c'est ainsi qu'ils nous distancent. Notre gouvernement le sait également : « *la moitié de la croissance des pays industrialisés est liée aux investissements en recherche et développement* » Mme Lenoir *Ministre déléguée aux Affaires Européennes le 29 nov. 2002.* (Voir le point de presse conjoint avec Francis Mer, <http://www.france.diplomatie.fr/actu/articletxt.asp?ART=30535>)

On peut acquiescer aux incitations faites aux entreprises pour contribuer au financement de la recherche sur projet, à la création de fondations pour la recherche. Mais nous ne pouvons pas accepter un désengagement progressif de l'Etat, du financement de la recherche fondamentale. En l'état actuel de notre société et de la manière dont les entreprises considèrent la recherche, seul l'Etat est à même d'investir dans cette recherche fondamentale, par définition incertaine et non rentable à court terme.

Specif vous demande de vous mobiliser afin de défendre et valoriser notre beau métier et notre passion pour la recherche, afin que les jeunes équipes de talent puissent être encouragées même si elles n'appartiennent pas à des laboratoires déjà bien assis. Il faut faire reconnaître nos besoins en financement, en postes de chercheurs et enseignants-chercheurs, mais aussi en postes d'ITA-ATOS.

Gardons le moral, ne cédon pas à la morosité mais battons nous fermement et justement, il s'agit de notre avenir à tous.

Je remercie très chaleureusement tous les collègues qui, malgré une journée de grève à la SNCF, ont été présents au congrès de Lille. Un compte rendu détaillé sera publié dans le prochain bulletin, qui sera envoyé aux adhérents courant mai.

Ce congrès a été une jolie réussite grâce notamment à une organisation exemplaire assurée par J-M. Talbot du LIFL. Au nom de tous les membres du CA, je lui adresse mes plus chaleureux remerciements.

Sommaire

- . Edito
- . Sauvons la recherche
- . Elections Comité National
- . Journée correspondants

Sauvons la recherche

Le Conseil d'Administration de Specif a décidé de soutenir les mouvements de protestation sur la recherche. Il a pour cela élaboré le texte « Sauvons la Recherche ». Nous vous recommandons d'afficher ce texte dans les laboratoires, UFR, Départements.

Specif effectuera une réponse circonstanciée dans le forum mis en place par le ministère de la recherche et des nouvelles technologies. Elle sera élaborée au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 4 mars. D'ores et déjà, les échanges sur cette concertation convergent vers la constatation que ce forum ne semble avoir pour réelle fonction que de faire diversion. Tout d'abord, un certain nombre de questions ont déjà fait l'objet de rapports, qu'il suffit simplement d'étudier. De plus, le libellé des questions définit un cadre qui n'est pas sans influence sur le contenu des réponses. Faites nous parvenir vos remarques, suggestions, contributions (ca-specif@essi.fr) afin que notre réponse représente bien les attentes de notre communauté.

La communauté scientifique française est soumise depuis deux ans à des attaques d'une rare envergure : diminution des crédits, diminution du nombre de recrutements, remplacement de postes de permanents par des postes à durée déterminée, attaques en règle de l'Inspection des Finances sur le fonctionnement du CNRS. Ces attaques contredisent de fait certaines prises de position édifiantes de membres du gouvernement, telle celle de F. Mer (voir le site), dont voici un extrait « nous vivons dans une révolution numérique, c'est cette révolution numérique qui a démarré, mais qui a mis un certain temps à développer ses mérites, qui va créer dans les dix ou vingt prochaines années les conditions de la poursuite du développement économique occidental et plus généralement mondial. Derrière cela, vous voyez tout de suite le temps qui est nécessaire pour passer du stade de la découverte d'une personne au stade de l'application généralisée, à travers l'économie marchande, des conséquences totalement imprévisibles au moment où vous découvrez quelque chose, de ladite découverte. ». Les discours lénifiants sur la recherche ne cherchent qu'à masquer un recul massif de l'engagement gouvernemental sur la recherche publique.

C'est dans ce contexte sans précédent que la Société des Personnels Enseignants Chercheurs en Informatique de France, Specif, souhaite d'une part affirmer sa solidarité avec l'ensemble des personnels de la recherche publique française et d'autre part, témoigner des difficultés propres à sa discipline.

Au moment où la recherche publique subit des conséquences ravageuses induites par une logique d'économies budgétaires et une vision de court terme, au moment où l'emploi scientifique régresse, Specif appelle la communauté des informaticiens à réagir et à participer aux mouvements tels que «Sauvons la recherche» (voir le site). Nous demandons que soit définie une véritable politique pluri-annuelle de développement de la recherche publique. Cette politique doit s'inscrire de manière cohérente dans le long terme. La place faite à la recherche fondamentale, non finalisée, doit être élargie afin de ne pas tarir la source des futures actions de valorisation, qui conduiront à la définition de nouveaux emplois. Cette

Représentant la communauté des informaticiens, Specif tient à faire état des inquiétudes exprimées lors de son congrès annuel (22-23 Janvier 2004). Petit ou gros laboratoire, jeune équipe ou équipe bien établie, tous ont souligné :

- le déficit criant en personnel IATOS
- les créations insuffisantes de postes de chercheurs
- la diminution des crédits publics nationaux affectés à la recherche
- la complexification croissante de l'administration de la recherche
- le recul ou le retrait de nos institutions, de l'animation de la recherche

Bien que fustigée par l'Inspection des Finances qui propose d'«aban-

les sites mentionnés

Conférence de presse Noëlle Lenoir et François Mer:

<http://www.france.diplomatie.fr/actu/articletxt.asp?ART=30535>

Forum du ministère de la recherche et des nouvelles technologies:

<http://www.recherche.gouv.fr/concertation/>

Site de Sauvons la recherche:

<http://recherche-en-danger.apinc.org>

politique doit être élaborée et mise en œuvre avec un réel souci de transparence, afin que tout chercheur puisse se sentir impliqué dans ce qui serait un renouveau de la recherche. Enfin, pour attirer les jeunes vers les études scientifiques, pour conserver les chercheurs que nous avons formés, nos tutelles doivent rendre les carrières attractives, non seulement en augmentant les salaires et en améliorant les conditions d'exercice, mais aussi en valorisant le rôle du chercheur dans la société.

donner des secteurs marginaux pour le CNRS comme l'informatique», la recherche en informatique a démontré son fort potentiel d'actions de valorisation, dans des secteurs aussi divers que les transports, le médical, les télécommunications, les activités liées à l'internet, l'enseignement à distance, etc. C'est d'ailleurs l'une des branches scientifiques où la pression, pour ne considérer que des sujets de recherche finalisée, est la plus forte : incitation des tutelles à l'obtention de contrats, permettant de financer les activités (missions, équipement)

mais aussi de rémunérer des emplois à durée déterminée.

C'est aussi l'une des branches où la recherche fondamentale est peu reconnue et peu soutenue. Par exemple, l'augmentation du nombre de thèses financées par des CIFRE (thèses faites dans les entreprises) se fait au détriment du nombre d'allocations de recherche non ciblées distribué par le ministère. Pour que la recherche fondamentale en informatique ne se tarisse pas en France, il faut recruter des chercheurs permanents, il faut accroître les financements.

Ces mesures ne suffisent pas. Il est impératif de les accompagner d'un fort recrutement de personnel IATOS. La recherche en informatique est extrêmement déficitaire dans ce domaine, par rapport aux autres disciplines scientifiques. Cela est fortement préjudiciable car le temps passé à faire du secrétariat, à faire l'administration de la recherche, à faire de la gestion système, à finaliser des prototypes et leur documentation ... est du temps perdu pour la recherche proprement dite. Trouver des financements qu'ils soient privés ou européens confronte souvent les chercheurs à des situations supposant des connaissances en gestion, en comptabilité, en droit du travail, ... bien éloignées de leur « métier » dans lesquelles leur efficacité est souvent médiocre.

Enfin, bon nombre d'équipes de recherche en informatique sont d'implantation très récente, pas toujours dans des établissements à dominante scientifique. Elles sont constituées d'une très forte majorité d'enseignants-chercheurs, ayant des lourdes contraintes d'enseignement. Ces équipes doivent être particulièrement encouragées. Les GDR contribuent à rompre leur isolement. Ils doivent être pérennisés avec des moyens leur permettant de développer leur rôle d'animation de la recherche.

Specif demande l'ouverture d'un véritable dialogue entre décideurs politiques et acteurs de la recherche en informatique, afin de donner à cette discipline les moyens de démontrer l'excellence de ses équipes de chercheurs. Il est grand temps de redonner à nos concitoyens confiance dans leurs chercheurs.

Elections au Comité National de la Recherche Scientifique Specif-Club EEA

Au printemps prochain auront lieu les élections pour le renouvellement des 40 sections du comité national de la recherche scientifique. Dans le climat tendu que connaît actuellement la recherche française entre économies budgétaires et vision à court terme, l'enjeu de ces élections est stratégique. Il est lié aux missions confiées au Comité national concernant :

- les chercheurs : recrutement, évaluation périodique tout au long de leur carrière, promotion, mobilité
- les unités de recherche : évaluation de l'activité des unités propres ou associées au CNRS, avis sur la création, le renouvellement, l'association ou la suppression d'unités
- les orientations de la politique scientifique du CNRS : analyse critique de la discipline, repérage de thèmes émergents, publication d'un rapport de conjoncture et de prospective tous les 4 ans.

Les chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels techniques et administratifs en informatique choisiront les 14 membres élus de la 7^e section « Sciences et technologies de l'information (informatique, automatique, traitement du signal) », répartis en 5 collèges qui siègeront aux côtés des 7 membres nommés.

Comme pour les élections précédentes, Specif et le Club EEA présenteront une liste commune de 3 noms pour le collège A2 (professeurs et assimilés) et de 2 noms pour le collège B2 (maîtres de conférences et assimilés).

Compte tenu de l'importance en nombre de chercheurs et d'unités de la 7^e section mais aussi de son attractivité et du dynamisme de ses thèmes de recherche, la tâche d'expertise incombant aux membres de la section est conséquente. Tout comme nos élus actuels que nous remercions pour le travail accompli, nos candidats s'engagent à se rendre très disponibles pour servir la communauté.

Afin de remplir ses missions, la 7^e section, comme toute section, définira dès le début de son mandat, les critères sur lesquels elle va baser son évaluation et les fera ensuite connaître à notre communauté scientifique. Nos candidats auront pour mission de travailler, en toute transparence, pour stimuler le potentiel des laboratoires, pour donner une assise solide à notre communauté veillant à encourager de nouvelles initiatives comme à renforcer les pôles constitués, pour donner les moyens aux recherches depuis ses aspects les plus théoriques du domaine jusqu'aux travaux directement articulés sur le développement industriel.

A ce jour, les listes électorales sont publiées : que vous ayez eu ou non à faire la démarche pour vous inscrire, vérifiez que vous êtes bien inscrits sur les listes de la 7^e section.

Avant la fin mars, nos listes accompagnées de leur profession de foi seront largement diffusées. Le vote (1^{er} tour) aura lieu par correspondance uniquement du jeudi 22/04/2004 au mardi 11/5/2004.

Pour en savoir plus

<http://www.cnrs.fr/sgcn/sections/present.htm>

Journée des correspondants

La journée des correspondants du 27 Mai 2003 à Paris avait été considérée comme très fructueuse par les participants, correspondants et membres du conseil d'administration. Elle avait fait émerger un certain nombre d'interrogations et apporté des réponses à certaines questions. Il était apparu clairement que des contacts réguliers entre Specif et ses correspondants étaient indispensables. C'est pourquoi le Conseil d'Administration a décidé d'organiser une nouvelle journée des correspondants en mai 2004.

Pour marquer l'importance attachée par Specif à ses liens avec les correspondants, le nouveau Conseil d'Administration réuni le 23 Janvier à Lille a décidé de confier une «mission correspondants» à l'un de ses membres, Jacqueline Chabrier du Lersia (jacqueline.chabrier@u-bourgogne.fr) afin de remettre à jour la liste des correspondants, de la compléter pour certains établissements non représentés, et d'aider les correspondants dans la gestion locale de leurs adhérents.

Rappelons que le correspondant assure le lien (bi-directionnel) entre les membres de Specif de son établissement et le Conseil d'Administration : remontée des problèmes locaux rencontrés, réponses locales à diverses enquêtes, diffusion d'informations locales de façon à avoir des avis de la communauté Specif, diffusion d'informations venant de ou transitant par Specif.

Le correspondant a aussi le rôle

important, et peut-être ingrat, de convaincre ses collègues d'adhérer à Specif. La représentativité de notre association passe aussi par le nombre d'adhésions, y compris de personnes morales (UFR, Labos, ..). Adhérer marque un soutien fort aux actions de l'association, à un moment où notre métier d'enseignant/chercheur en informatique devient de plus en plus difficile: enseignement (mise en place du LMD, postes, crédits,...), recherche (reconnaissance des différents «types» de recherche, postes, crédits,...), statuts (rapport Belloc,...) et discipline informatique (reconnaissance, rattachement,...). *Merci de faciliter la tâche de votre correspondant en lui envoyant immédiatement votre bulletin d'adhésion.*

Une première conséquence de la journée de 2003 a été la diminution du prix d'adhésion à Specif pour les «jeunes» collègues suite à une demande de plusieurs correspondants. Une refonte de la gestion des adhésions est également en cours. La journée des correspondants en 2004, prévue le jeudi 13 mai 2004, sera l'occasion de prolonger le dialogue entamé en 2003. Les correspondants ne pouvant pas financer leur déplacement pourront se mettre en rapport avec la trésorière de Specif pour être éventuellement subventionnés. Des billets congrès pourront également être fournis. Une partie de cette journée sera consacrée aux problèmes d'actualité (recherche, statuts, LMD) des chercheurs et ensei-

gnants-chercheurs. Le programme définitif sera disponible fin mars 2004. Le CA de Specif espère que cette journée permettra de réunir un nombre croissant de correspondants et qu'elle pourra déboucher sur de nouvelles actions.

brèves

PEDR 2004

La campagne 2004 pour l'attribution des primes d'encadrement doctoral et de recherche est ouverte. Les dossiers devront parvenir par voie hiérarchique avant le 26 mars 2004 au ministère.

Specif met, sur son site, à la disposition des candidats relevant de la DSPT9, un guide pour la constitution de ce dossier, ainsi que des informations sur le fonctionnement de ces primes et le compte rendu de la dernière campagne.

Deux sites à consulter:

<http://specif.org/>

<http://dr.education.fr/Pedr>

Adhésions

Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site de Specif. Il est à remettre, accompagné du règlement, à votre correspondant de préférence. Il peut aussi être envoyé à Robert Chignoli - Adhésions SPECIF, IUT de Nice-Côte d'Azur, Département d'Informatique, 41, Boulevard Napoléon III, 06041 Nice

Le tarif pour une adhésion :

- personne morale 250 euros,
- personne physique 30 euros ou 15 euros pour les tarifs réduits (doctorants, ATER, non titulaires, MCF de moins de 2 ans, retraités)

Siège social: Société des Personnels Enseignants et Chercheurs ne Informatique de France, Boîte 165, 4, place Jussieu - 75 252 PARIS cedex 05

RIP:

établissement: 20041 Guichet 01016

n° compte 0655097D037 clé RIP 30

Numero SIRET : 352 737 076 00021

Numero de SIREN 352 737 076

Specif : Présidente Thérèse Hardin (therese.hardin@lip6.fr)

•**Vice-présidents** Michel Augeraud (Michel.Augeraud@univ-lr.fr),

Jacques Bahi (bahi@iut-bm.univ-fcomte.fr),

Nelly Bensimon (n.bensimon@iut.univ-paris8.fr)

•**Secrétaire** Annie Geniet (ageniet@ensma.fr)

•**Trésorière** Elisabeth Murisasco (murisasco@univ-tln.fr)

•**Adhésions** Robert Chignoli (chignoli@unice.fr)

•**Web** : <http://specif.org>

La lettre de Specif : Directrice de la publication Thérèse Hardin

•**Comité de rédaction** Jacques Bahi, Christian Carrez, Thérèse Hardin, Nelly Bensimon,

•**Secrétariat de rédaction** Christian Carrez (carrez@cnam.fr)

•**Conception graphique** Dulce Araujo

•**Imprimerie** Launay - Tirage 1000